

Séance du 8 février 2022
Salle des fêtes Saint Auzone
16h45 -18h

Nom - Prénom	Ecole	Présent	Absent	Excusé
Nina Lavessière	P. BERT	x		
Hugo Carn Cardéas	F. BUISSON		x	
Andy AHYI	CONDORCET		x	
Maxence Nay	M. CURIE	x		
Diya Kadili	R. DEFARGE			x
Marley Legrand	V. DURUY	x		
Jules Texier	J.FERRY	x		
Esther Khairi Le Masne	V.HUGO	x		
Clémence Chardron Garnier	A. FOURNIER			x
Ben Touré Soumah	A. UDERZO	x		
Amina Souici	C. RENOIR			x
Louisa Azzouz	P. RONSARD	x		
Lovely Rolland	E. ROUX	x		
Rachèle N'Sougan	G. SAND	x		
Amaury Lelièvre-Heitz	L'ENFANT JESUS	x		
Jack Bastock	SAINTE MARTHE-CHAVAGNES	x		
Victor Besson	SAINT PAUL	x		
Géraldine Penel	Direction Education	x		
Elodie Mourier	Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord	x		

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

Nous avons procédé à l'élection d'un maire puisque Marley a été élu à la majorité de 4 voix.

Lovely, Louisa, Victor et Jules s'étaient présentés ; nous leur avons proposé d'être adjoints.

Lovely sera adjointe à l'Environnement, Louisa au Vivre Ensemble, Jules à la Solidarité et Victor à la Culture aux sports et loisirs.

Les jeunes élus ont ensuite fini d'éplucher les idées de campagne. Les projets envisagés sont les suivants :

1/ Réalisation d'un guide d'astuces et bonnes pratiques sur l'environnement (protection des animaux/habitat, respect, sensibilisation à la pollution, recyclage/réemploi) et le gaspillage alimentaire.

2/ organisation de collectes :

- projet 6R (tout au long de l'année)
- collectes de bouchons (tout au long de l'année)
- collecte jeux/jouets (période de Noël)
- collecte de nourriture pour animaux



3/ Course de push car

4/ Réalisation d'une semaine de menus pour la restauration scolaire

5/ Sensibilisation au harcèlement et à l'égalité femme/homme.

Concernant ce dernier point, la Maire d'Angoulême s'engage sur la journée internationale du droit des femmes le 8 mars 2022.

Elle organise notamment un concours de poésie pour les 6/12 ans, 12/18 ans et 18 ans et plus, et a sollicitée le CME pour relayer cette information et y participer (écriture et jury).

Rachèle et Louisa sont intéressées pour l'écriture.

Le règlement du concours sera en ligne cette fin de semaine. Nous leur transmettrons dès réception.

Victor, Marley, Esther, Jules, Nina, Maxence et Amaury se sont proposés pour être membre du jury pour la catégorie 6/12 ans.

Nous leur transmettrons les poèmes reçus (anonymement) dès réception avec la grille de lecture et les critères de vote.

Nous resterons à leur disposition pour les accompagner dans cet exercice.

A l'heure actuelle, nous savons simplement que les poèmes sont à déposer pour le 28/02/2022 dernier délai, et que la remise du prix se fera le 0/03/2022.

Ordre du jour indicatif de la prochaine réunion :

- courrier de présentation aux enseignants pour le projet 6R
- contacter le président de l'association des Remparts pour voir si il envisage toujours l'intégration de la course de push car dans le programme officiel
- refaire les affiches et flyers pour la collecte de bouchons
- relancer les associations angoumoises pour la collecte de nourriture pour animaux
- réflexion sur le projet harcèlement

A faire pour ce temps de réunion :

Vous pouvez amener des propositions :

- de courrier pour présenter le projet 6R aux enseignants et contacter « les Remparts »,
- d'affiche pour la collecte de bouchons (vous avez les anciens exemples sur le blog).

- **La prochaine réunion se tiendra à la salle des fêtes Saint Martin/Saint Auzone :**

le mardi 22/02/2022 de 9h à 11h30.